



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/42/853  
7 décembre 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-deuxième session  
Points 75 et 115 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES  
ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION  
DES TERRITOIRES OCCUPES

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution D  
recommandé par la Commission politique spéciale dans son  
rapport (A/42/811, par. 27)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Felix ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire)

1. A sa 54e séance, le 4 décembre 1987, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/42/53) au sujet des incidences sur le budget-programme du projet de résolution D recommandé par la Commission politique spéciale au paragraphe 27 de son rapport (A/42/811). Le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a présenté oralement le rapport correspondant du Comité.
2. Les déclarations et observations faites au cours du débat de la Commission sur cette question sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/42/SR.54).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, par 76 voix contre 2, avec 20 abstentions, d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution D recommandé par la Commission politique spéciale au paragraphe 27 de son rapport (A/42/811), il n'y aura pas lieu d'ouvrir de crédit supplémentaire dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989.

4. Le vote a été enregistré et les voix se sont réparties comme suit 1/ :

Ont voté pour : Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Ethiopie, Finlande, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée-Bissau, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Libéria, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Zambie, Zimbabwe.

On voté contre : Etats-Unis d'Amérique, Israël.

Se sont abstenus : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Danemark, France, Honduras, Islande, Italie, Japon, Malawi, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République centrafricaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Zaïre.

5. Le représentant de la Jordanie a fait une déclaration pour expliquer le vote de sa délégation.

-----

---

1/ Par la suite, les représentants de Cuba, de l'Inde, de la Roumanie et de la Yougoslavie ont indiqué que leurs délégations avaient l'intention de voter en faveur du projet de résolution.